

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Créteil, 24 janvier 2019

L'Assemblée Générale débute à 10h50.

I. ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DENIS MENJOT

Denis Menjot adresse ses vœux à l'assemblée et présente les excuses de nombreux collègues du bureau et du comité de lecture, retenus dans leurs universités respectives par des cours qui ont déjà repris cette année. Il souligne que l'année 2018 a été une année exceptionnelle marquée, par le 20^{ème} anniversaire de la fondation de la Société célébrée le 16 novembre dernier. Il remercie par avance ses collègues du bureau Virginie Mathé et Mélanie Traversier pour le rapport moral, Judith Rainhorn pour le rapport financier, Florence Bourillon pour le rapport sur *Histoire Urbaine*.

II. RÉSULTATS DES ÉLECTIONS POUR LE RENOUVELLEMENT PARTIEL DU BUREAU

Il convenait en 2019 de renouveler la moitié des membres du bureau, élus pour 4 ans. Les élections ont eu lieu ce 24 janvier.

Étaient candidats :

Boris Bove (MCF habilité, histoire médiévale, Université Paris 8)

Florence Bourillon (Pr, histoire contemporaine, Université Paris-Est Créteil)

Natacha Coquery (Pr, histoire moderne, Université Lumière Lyon 2)

Cédric Fériel (MCF, histoire contemporaine, Université Rennes 2)

Jean-Pierre Guilhembet (Pr, histoire ancienne, Université Paris Diderot)

Virginie Mathé (MCF, histoire ancienne, Université Paris-Est Créteil)

Frédéric Moret (Pr, histoire contemporaine, Université Paris-Est Marne la Vallée)

Olivier Ratouis (Pr, urbanisme, Université Paris Nanterre)

Elodie Vigouroux (Postdoc, histoire médiévale et archéologie)

Nombre de votants :

14 votes le 24/01 + 10 votes par correspondance = 24 votants

Résultats : Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

La composition du bureau est désormais la suivante :

Président : Denis MENJOT, professeur d'histoire médiévale, Université Lyon 2.

Vice-Présidents :

Laurence BUCHHOLZER-REMY, maître de conférences en histoire médiévale, Université Strasbourg II (2021)

Laurent COUDROY DE LILLE, maître de conférences en histoire de l'urbanisme, IUP, Université Paris-Est Créteil (2021)

Natacha COQUERY, professeur d'histoire moderne, Université Lyon 2 (2023)

Jean-Pierre GUILHEMBET, (chargé de l'organisation du prix de thèse SFHU) professeur d'histoire romaine, Université Paris-Diderot (2023).

Trésorière : Judith RAINHORN, professeur d'histoire contemporaine, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (2021).

Trésorier Adjoint : Thibault TELLIER, professeur d'histoire contemporaine, Institut d'Etudes politiques de Rennes (2021).

Secrétaire Générale : Virginie MATHE, maître de conférences en histoire ancienne, Université Paris-Est Créteil (2023).

Secrétaire Générale Adjointe : Mélanie TRAVERSIER, maître de conférences en histoire moderne, Université Lille 3 (2021).

Membres :

Florence BOURILLON, professeur d'histoire contemporaine, Université Paris-Est Créteil (2023), coordinatrice du comité de rédaction de *Histoire Urbaine*.

Boris BOVE, maître de conférences en histoire médiévale à l'université Paris 8 (2023).

Youri CARBONNIER, maître de conférences en histoire moderne, université d'Artois (2021).

Cédric FÉRIEL, maître de conférences en histoire contemporaine, Université Rennes 2 (2023).

Stéphane FRIOUX, maître de conférences d'histoire contemporaine, Université Lyon 2 (2021).

Laurence JEAN-MARIE, maître de conférences d'histoire médiévale, Université de Caen (2021).

Frédéric MORET, professeur d'histoire contemporaine, Université Paris-Est Marne-la-Vallée (2023).

Jean-Luc PINOL, professeur d'histoire contemporaine, ENS Lyon, ancien président de la SFHU

Olivier RATOUIS, professeur d'aménagement et d'urbanisme, université Paris X Nanterre (2023).

Élodie VIGOUROUX, docteure en archéologie et histoire médiévale, chercheuse postdoctorante (2023)

Charlotte VORMS, maître de conférences en histoire contemporaine, Université Paris 1 (2021).

III. RAPPORT MORAL (ÉTABLI PAR MÉLANIE TRAVERSIER ET VIRGINIE MATHÉ)

Lors de l'année 2018, la SFHU a poursuivi ses actions en faveur du développement et de la diffusion des recherches en histoire urbaine, quelles que soient l'époque et l'aire géographique envisagées. En dehors des activités habituelles et des grands rendez-vous de la société dont le congrès annuel et le prix de thèse sont certainement les plus emblématiques, l'année a été marquée par la célébration des 20 ans de la SFHU et par le choix de participer à l'expérimentation lancée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour l'abaissement à un an de la barrière mobile de la consultation de la revue sur CAIRN.

1) La SFHU a organisé en 2018 deux rencontres scientifiques.

- Le congrès annuel s'est tenu les 18 et 19 janvier à Rennes. Organisé par Thibault Tellier et soutenu par l'IEP de Rennes et l'UMR Arènes, il a porté sur « la renommée des villes : enjeux et perspectives historiques ». 12 communications ont permis de passer de Babylone à Bobigny, de l'antiquité au début du 21^e s., des identités urbaines au marketing territorial. Le congrès s'est achevé sur la visite des Champs libres, espace culturel regroupant la Bibliothèque de Rennes Métropole, le Musée de Bretagne et l'Espace des Sciences.

Vous retrouverez le programme du Congrès sur le site sur la page « Congrès et AG » (<https://sfhu.hypotheses.org/congres-et-ag>)

- Fondée en 1998, la SFHU se devait de célébrer ses deux décennies de promotion de l'histoire urbaine. À l'initiative de Denis Menjot, il a été décidé d'organiser une journée de tables rondes consacrées aux « Chantiers de l'histoire urbaine : héritages, usages et perspectives ». Grâce à l'action soutenue de Patrick Boucheron, premier secrétaire général de la société et à l'implication de Florence Bourillon, Laurent Coudroy de Lille, Judith Rainhorn et Charlotte Vorms, la journée s'est déroulée le 16 novembre au Collège de France qui a soutenu la manifestation avec l'Université Paris-Est et l'Institut Universitaire de France. Tous ceux qui y ont assisté – et ils ont été très nombreux – peuvent attester la richesse des échanges et la vitalité de la discipline autour des questions de la fabrique urbaine et de la dynamique spatiale, de la gouvernance et des enjeux des politiques urbaines, des musées de villes, de l'histoire globale, du patrimoine et du numérique. Il faut souligner aussi le caractère festif de l'événement.

Le programme détaillé de la journée est consultable sur le site (<https://sfhu.hypotheses.org/3884>)

2) Le prix de thèse 2018

Institué en 2011, le prix de thèse de la SFHU récompense des recherches doctorales qui abordent le fait urbain dans son historicité, quels que soient la période, l'espace et la discipline académique (histoire, droit, urbanisme, architecture, histoire de l'art...) concernés. Organisée encore une fois remarquablement par Jean-Pierre Guilhembet, cette 8^e session a vu concourir 23 thèses, un chiffre

assez proche de ceux des années précédentes (19 pour le prix 2017, 21 pour le prix 2016, 24 pour le prix 2015, 26 pour le prix 2014). Si l'on regrette l'absence de thèses en histoire antique cette année, on peut constater un équilibre entre périodes médiévale, moderne et contemporaine, et une ouverture vers l'architecture et l'urbanisme. Selon les rapporteurs, près de la moitié des thèses méritait de figurer dans la discussion finale. Celle-ci a été particulièrement riche : après un passage en revue de toutes les thèses, de longues délibérations et un vote à bulletin secret, le prix, doté de 2000 €, a finalement été attribué à la thèse de Sophie Abdela, *Formes et réformes : la prison parisienne au XVIIIe siècle* (à paraître chez Champ Vallon) : il sera remis à l'issue de cette journée.

Deux mentions spéciales du jury ont également été décernées, l'une à Julia Conesa Soriano pour sa thèse, *Entre l'Eglise et la ville : Le chapitre et les chanoines à Barcelone au sortir de la guerre catalane (1472-1500)* (à paraître dans la Collection Casa de Velázquez), l'autre à Anne Granier, pour sa thèse *La Zone et les zoniers de Paris, approches spatiales d'une marge urbaine (1912-1946)*.

3) Le soutien aux jeunes chercheurs

Le soutien aux jeunes chercheurs s'est aussi manifesté par une bourse pour aider les doctorants et les jeunes docteurs à participer à la XIIe conférence de l'*European Association for Urban History* qui a eu lieu à Rome du 29 août au 1^{er} septembre. Trois bourses de 260 € étaient proposées. Deux candidats se sont présentés : tout d'abord, Louis Baldasseroni, pour une communication intitulée « Engineer's street : street-use conflicts and engineer's minds for modernizing "the oldest bridge of Lyon" : 1930's and 1950's », qui n'a finalement pas donné suite et auquel la bourse n'a donc pas été versée. Ensuite, Lv Zhao, pour une communication portant sur « Les confréries et l'intégration des immigrants à Avignon (XIVe-XVe siècles) ». L'article issu de cette communication a été soumis à la revue *Histoire urbaine*.

Une aide (300 €) a aussi été apportée à l'organisation du colloque *Administrer la ville dans et hors les murs (Occident, XIV^e-XVI^e siècles) : continuité(s) ou rupture(s) ?*, par deux jeunes chercheurs, mais membres de longue date de la SFHU, Catherine Xandry (ATER) et Mathieu Béghin (post-doctorant), colloque dans lequel étaient impliqués plusieurs membres de la SFHU.

4) SFHU et *European Association for Urban History*

Plusieurs membres de la SFHU et de son bureau ont participé au 14e Congrès de l'EAUH qui s'est tenu à Rome (29 août-1er septembre 2018). Nous regrettons que pour la première fois, il n'ait pas été possible de présenter gratuitement et proposer à la vente des exemplaires d'*Histoire Urbaine* dans le cadre du Congrès dont l'organisation avait été confiée à une agence. Espérons que les conditions du prochain Congrès qui se tiendra à Anvers du 2 au 5 septembre 2020, sous la houlette de Peter Stabel, soient plus sereines. Rappelons également que la SFHU n'est plus directement représentée dans le comité de l'EAUH, ce dernier ayant décidé que ses membres ne représenteraient

plus les sociétés nationales. Ilaria Taddei qui a succédé à Elisabeth Crouzet-Pavan au sein du comité et qui est devenue membre de la SFHU n'a donc pas été cooptée par notre bureau.

5) Le renouvellement de la convention avec l'Université Paris-Est

Les échanges de Denis Menjot et Frédéric Moret avec Philippe Tchamitchian, président de l'Université Paris-Est, ont conduit au renouvellement de la convention qui lie l'université et la SFHU pour les quatre années à venir (6000 euros), ce dont la société se réjouit.

6) Le site internet et la liste de diffusion

Stéphane Frioux, principal administrateur du site, nous transmet les indications suivantes : le carnet <https://sfhu.hypotheses.org/> propose 909 billets (à la date du 9 janvier 2019). Il accueille chaque mois entre 2200 et 370 visiteurs différents, originaires de plus d'une centaine de pays.

Se calquant la plupart du temps sur la liste de diffusion - sauf lorsque l'information, diffusée trop tardivement, ne serait pas pertinente sur le blog, car elle serait lue postérieurement à l'événement - le site a poursuivi son activité en trouvant son rythme de croisière. Il continue à diffuser les annonces de séminaires et journées d'études, les propositions de sessions de colloques, les avis de soutenances de thèse (ainsi que des résumés de thèse). La mise en ligne des recensions d'ouvrage, annoncées dans la revue et communiquées par Florence Bourillon, a été ajoutée (rappelons que les recensions ne sont désormais plus imprimées dans la revue *Histoire urbaine*). La fréquentation est toujours bonne, de 37100 visiteurs en 2016 à 46700 en 2017, et environ 37 000 visiteurs uniques en 2018 (visites totales : **69 969**) pour un total de **113 555** pages vues en 2018.

Avec le temps, on appréciera l'intérêt du format "statique" des pages, qui deviennent une archive de la vie de la société, et notamment celle sur l'historique du prix de thèse : <https://sfhu.hypotheses.org/la-sfhu/prix-de-these-sfhu>

Quant à la liste de diffusion, elle compte 305 abonnés (293 en 2017), lesquels ont reçu plus de 230 messages au cours de l'année 2018 (de 2 messages en août à 41 en mars) Nos abonnés se trouvent en France, mais aussi à l'étranger (Royaume-Uni, Canada, Belgique, Brésil, Japon, Algérie, Russie, Portugal, Espagne, Italie, Suisse, Argentine).

Les annonces de colloques et de séminaires, de publications, d'expositions, les appels à communications sont transmis dès que Stéphane Frioux, Frédéric Moret, Mélanie Traversier ou Virginie Mathé en ont connaissance. Ils remercient tous ceux qui leur envoient ces informations et les aident ainsi à les rassembler.

Chacun est à nouveau invité à transmettre avec un délai raisonnable toute information scientifique relative à l'histoire urbaine dont il aurait connaissance, soit en contactant les responsables sur leurs adresses personnelles (stephanefrioux@yahoo.fr, virginie.mathe@u-pec.fr,

frederic.moret@u-pem.fr, melanie.traversier@wanadoo.fr), soit en utilisant l'adresse générique de l'association (sfhu@univ-paris-est.fr ; onglet en haut à droite sur la page d'accueil du site).

7) Les archives de la SFHU (point établi par Florence Bourillon)

Le CA de la SFHU a convenu avec les archives départementales d'un dépôt des archives de l'association de l'an 0 à l'an 2018 moins 5 = 2013

Une partie des archives pour la revue avait déjà été rassemblée pour la période 2005-2012

• Archives de la revue

Très incomplet avant 2005

À peu près complet entre 2005 et 2013 :

- sauf disparition en version papier du dernier numéro de 2012 (n°35) à fin de l'année 2013 (n°38) ; en partie récupérable en voie dématérialisée
- données incomplètement récupérées entre deux ordinateurs pour la période 2005-2012
- données complètes à partir de 2014

Catégories d'archives :

- documents préparatoires **par numéro** (tableau des compositions des numéros, expertises par articles et correspondance avec les auteurs, notes diverses)
- **comités de lecture par année** (odj, pv, tableaux récapitulatifs, propositions de dossiers, correspondances avec les auteurs des propositions, échanges divers)
- renseignements sur les articles acceptés ou refusés par le comité de lecture

Cadres de classement :

- cadre de classement général (n° de carton et rapide descriptif)
- regroupement par numéro
- regroupement par comités de lecture
- articles refusés, tableaux indiquant :

auteur	titre	experts	date d'entrée	Article papier	Article retrouvé Sur clé	Fiches d'expertise	Recommandations	Motifs du refus	notes
--------	-------	---------	---------------	----------------	--------------------------	--------------------	-----------------	-----------------	-------

Commentaire :

- * expertises sont toujours présentes
- * certains articles sont en version papier
- * d'autres sont récupérés et mis sur clé
- * certaines recommandations ne sont pas suivies et donc les articles sont retirés par leurs auteurs (cela figure dans les notes)

* quelques pertes en ce qui concerne les recommandations et les motifs de refus

* enfin dans les notes sont indiquées les références des dossiers auxquels appartenaient les articles

- tableaux des articles acceptés

auteur	titre	Experts	Date d'entrée	Date de publication	N° revue	Article papier	Article sur ordinateur	expertise	Recom mandations	Titre du dossier	note
--------	-------	---------	---------------	---------------------	----------	----------------	------------------------	-----------	------------------	------------------	------

Commentaire :

Même remarques que plus haut avec comme différence que les articles étant publiés sont consultables dans la revue et sur Cairn.

• *Archives de la SFHU*

En cours de récupération

- pv des bureaux
- pv des AG
- archives des prix de la SFHU

• *Convention avec les AD94*

Voir annexe 1

Rapport moral adopté à l'unanimité.

IV. RAPPORT FINANCIER (POINT ÉTABLI PAR JUDITH RAINHORN ET TRANSMIS À DENIS MENJOT)

Le compte 2018 s'achève avec un solde négatif de – 587,50€, lié aux dépenses extraordinaires des 20 ans de la SFHU.

Le compte bancaire courant de la SFHU présente aujourd'hui un solde positif de **27533,29 €** (au 2 janvier 2018).

1. Les recettes

• Les recettes de la SFHU sont en diminution au cours de l'année 2018, compte tenu du fait que la subvention de l'UPEM était de 6000€ en 2017 et seulement de 3000€ en 2018. Le reste des recettes est stable.

Les recettes propres de l'association s'élèvent au total à 3652,60 €, ce qui est parfaitement stable par rapport à 2017, dont :

- 3177,60 € correspondant à 61 abonnements (dont 4 étudiants, 2 étrangers, 1 réduit par Cairn et 1 gratuit Président de l'UPEM) contre 62 en 2017 (-1) et 47 en 2016 (+14)

- 475 € correspondant à 32 adhésions (+4).

A cela il faut ajouter la subvention de l'UPEM (3000€).

• En ce qui concerne la revue, les recettes s'élèvent à 14 362,78 € dont

- le reversement des éditions Bière 8 758,99€ pour la vente des trois numéros de HU

- les redevances de CAIRN de 5 603,79 €, en augmentation sensible (4 445,62 € en 2017), déduction faite des frais de conversion qui sont désormais déduits avant paiement, ce qui évite les AR inutiles.

=> Total des recettes 2018 : 21 015,38 €

2. Les dépenses

Les dépenses de l'association SFHU s'élèvent à 3 167,45 € (2 714,40 € en 2017) dont :

* 1022,90€ (contre 553,40 en 2017) de remboursements de frais de transport pour les réunions de Bureau, réunion Cairn, etc. ;

* 2 000 € pour le prix de thèse 2018 + 100€ de subvention pour l'hôtel de la lauréate (Sophie Abdela, Montréal) = 2100 €

* 9,60 € de petits frais divers (enveloppes pré-timbrées, que j'utilise de moins en moins étant donnée la pratique des virements bancaire gratuits)

* 34,95 € de frais de tenue de compte bancaire, ce qui est nettement en régression (130,80€ en 2017) après négociation avec la Banque postale pour nous accorder le tarif association auquel nous avons droit depuis... le début ! (mais pas rétroactif)

Auxquelles s'ajoutent les dépenses extraordinaires de la SFHU liées à la célébration de son 20^e anniversaire = **5 889,53€**. Le décompte des dépenses est le suivant :

Budget Déplacement et Hébergement 20 ans SFHU

Noms	trajet	nuitées	REMBOURSEMENT
Donatella Calabi	Venise-Paris A/R	0	97,70
Maria Castrillo	Valladolid-Paris A/R	2	128,54
Tim Soens	Anvers-Paris A/R	2	163,00
Peter Clark	Helsinki-Paris A/R	2	171,03
Florent Garnier	Toulouse-Paris A/R	2	112,89
Yves Grafmeyer	Lyon-Paris A/R	2	90,00
Christine de Weerd	Gand-ParisA/R	2	72,00
Frédéric Kaplan	Lausanne-Paris A/R	0	
Julien Loiseau	Aix-Paris A/R	1	123,20
Xavier Delaselle	Lyon-Paris A/R	1	
	TOTAL TRAJETS		958,36
	Hôtel de France	632,87	
	Traiteur Mijote & Sucrine	2166,4	
	Traiteur Petit Gourmet	1767,9	
	Remboursements Bureau	364	
	TOTAL	5889,53	

Les dépenses pour la revue HU : les frais s'élèvent à 12 270,90 € (identique à 2017) dont 8 850,47 € pour les frais d'impression et de 3 420,43 € pour les frais d'envois + 275 € de traductions

=> **Total des dépenses 2018 : 21 602,88 €**

=> **Ce qui produit donc un résultat net très légèrement négatif, lié à la dépense extraordinaire des 20 ans de l'association.**

SFHU. Compte de résultats 2018 (arrêté au 3/1/2019)

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations (adhésions et abonnements)	3 652,60 €	Remboursements frais transports bureau SFHU et réunions	1022,90 €
Subvention UPE (UPEM)	3 000€	Prix de thèse + hébergement lauréate	2 000 € 100 €
		Divers (enveloppes pré-timbrées)	9,60 €
		Frais de tenue de compte	34,95 €
Ventes HU par Bière (n°48,49,50)	8758,99 €	Traductions	275 €
Redevances CAIRN (ventes 2017)	5 603,79€	Impression HU : 8 850,47€ Frais d'envoi HU : 3 420,43 €	12 270,90 €
		Frais 20 ans de la SFHU, dont :	5 889,53 € dont :
		- remboursement trajets interv.	958,36 €
		- Hébergement intervenants	632,87 €
		- Traiteurs	3 934,30 €
		- Remboursement trajets membres du bureau	364 €
TOTAL RECETTES	6652,60 € (SFHU) 14 362,78 € (HU) 21 015,38€ (24 138 € en 2017)	TOTAL DEPENSES	9 056,98 € (SFHU) 12 545,90 € (HU) 21 602,88 € (15 128 € en 2017)

RÉSULTAT NET

- 587,50 €

(+ 9009,95 € en 2017)

Rapport financier adopté à l'unanimité.

V. EXPÉRIMENTATION CAIRN (POINT ÉTABLI PAR DENIS MENJOT)

Dans divers pays européens, les acteurs du secteur de l'édition scientifique cherchent à trouver de nouveaux modèles économiques permettant de concilier un accès le plus large possible aux publications de recherche et le maintien d'un tissu éditorial varié, indépendant et de qualité.

Dans cette optique, Cairn a signé avec l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), un avenant au marché de groupement de commandes portant sur l'accès dans les universités françaises aux différents bouquets de revues constitués et commercialisés par Cairn.

Cet avenant a pour objet de mettre en place une expérimentation d'une durée maximale de 3 ans (jusqu'à fin 2019 ou, en cas de renouvellement du marché de groupement de commandes, jusqu'à 2020 ou fin 2021), visant à tester l'impact en termes de visibilité des revues de sciences humaines et sociales, de circulation de leurs articles et d'équilibre économique de ces publications, d'une réduction à un an de la barrière mobile.

À une large majorité, le bureau s'était prononcé pour qu'*Histoire Urbaine* candidate à cette expérimentation. La candidature a été retenue. Conformément aux modalités définies pour cette expérimentation, CAIRN a réduit à un an, à partir du 1er janvier, la barrière mobile appliquée à *HU* comme pour les 29 autres revues participant à cette expérimentation. Cette barrière mobile sera désormais calculée de date à date, ce qui veut dire que seuls les numéros / articles mis en ligne depuis moins d'un an seront diffusés en accès payant, les autres seront diffusés en accès gratuit.

CAIRN a transmis un avenant provisoire à Denis Menjot qui en fait la lecture à l'assemblée. Il est très proche du document envoyé début octobre et que nous avons accepté.

Toutefois le choix demandé à l'article 5 : STATUT JURIDIQUE DES ARTICLES / NUMÉROS PASSÉS DERRIÈRE LA BARRIÈRE MOBILE laisse l'assemblée dans le doute car :

« En ce qui concerne le statut juridique des articles/numéros de la Revue datant de plus d'un an, et donc diffusés en accès gratuit, à partir du 1^{er} janvier 2019 sur le Site Cairn, l'Éditeur a eu le choix entre deux formules :

- option A : ne pas modifier le statut juridique de ces articles/numéros (malgré le fait qu'ils soient donc diffusés en accès gratuit), de façon à ce que ceux-ci continuent à être protégés par le droit d'auteur ;
- option B : placer ces articles/numéros, de façon définitive, dès leur passage en accès gratuit, sous licence *Creative Commons*CC-BY NC, de façon à ce qu'ils puissent être copiés et redistribués par des tiers, à des fins non commerciales, en respectant les règles d'intégrité et de paternité prévue par *Creative Commons France* »

Il est décidé de demander l'avis d'un juriste dont Denis Menjot se chargera avant de choisir une des deux options proposées.

CAIRN doit transmettre dans les semaines qui viennent un projet définitif de contrat ou d'avenant qui ne devrait comporter que quelques légères modifications. Dès réception, Denis Menjot le transmettra aux membres du bureau pour recueillir leurs avis avant signature.

VI. RAPPORT SUR LA REVUE *HISTOIRE URBAINE* (POINT ÉTABLI PAR FLORENCE BOURILLON)

Trois livraisons ont été faites au cours de l'année 2018 comme cela avait été annoncé à l'AG de Rennes :

- n°51 consacré au *Crédit en ville au Moyen Âge* sous la direction de Claire Billen et de Martha Howell. Aux 6 articles du XIII^e à la fin du MA dans des aires géographiques distinctes (Ypres, Tournai, Bâle, Valladolid etc.) dont 3 en anglais, a été joint un « Chantier de la recherche » portant sur les enseignements du SIG de la ville de Strasbourg en ce qui concerne la *Neustadt*, « capital foncier et ingénierie urbaine » par Thierry Hatt. A noter les délais très longs de constitution du dossier (dernier retour d'auteur au cours de l'été 2017 pour une mise en fabrication). Deux notes critiques complètent le n°.
- n°52 *Paris, « capitale de la charité » fin XIX^e siècle* fait partie de la catégorie des dossiers idéals ou idéaux proposés par un directeur ouvert à toutes les suggestions et en particulier à celle du comité de lecture pour l'ajout d'un article proposé par un expert (Bréjon de Lavergnée sur Augustin Cochin). Ce numéro comprend également deux Etudes dont l'article de Gabrielle Larginat-Turbatte sur les espaces vides dans les villes grecques et un autre de Valeria Van Camp et Jelle Haemers sur « Li ville est mal gouvernée », Mons au XV^e siècle. Enfin deux notes critiques.
- Enfin le n°53 piloté par Brigitte Marin *Se repérer en ville* comprend 7 articles essentiellement en histoire moderne (1 porte sur le début du XIX^e siècle), une étude sur le crédit à Saragosse au XV^e siècle ainsi que deux notes de lecture et un hommage à Pierre Casselle, ancien directeur de la Bibliothèque de l'Hôtel de Ville à Paris. Enfin deux notes critiques qui semblent s'installer dans la revue comme élément de calage du nombre de pages.

Donc des numéros dans la ligne des publications des années précédentes :

- avec une répartition relativement homogène entre histoire médiévale, moderne et contemporaine (9-7-8 avec les introductions) et un déficit en histoire ancienne (1) ;
- avec une dispersion géographique notable compte tenu du poids de Paris dans le n°53 (Belgique : 3 ; Portugal-Espagne-Amérique du sud : 5 ; Italie : 4 ; France : 7 ; Suisse : 2)
- Thématiques variées d'histoire sociale et économique (n°51 et 52) et d'histoire culturelle et politique (n°53)

Nouveauté de l'année : vous trouverez dans le dernier n° la rédaction en anglais du sommaire placé au fil du sommaire pour répondre aux exigences de Cairn.

Prévisions pour 2019

Le numéro 54, sur le feu, est consacré aux *Emotions en ville* sous la direction de Pauline Valade (5 articles + 1) auquel devrait être ajouté l'article de Malek Hendel sur la morphologie urbaine à Oran, déjà mis en page et très long.

Par la suite sont prévus :

- un numéro 55 comprenant deux dossiers, (s'ils tiennent ensemble) :
- le premier comprend 3 articles sur le renouvellement de l'historiographie japonaise sur Osaka. L'ensemble a été proposé avec une introduction par Guillaume Carré.
- le second, plus difficile à conduire, par Marianne Gonzalès Aleman « Repenser les usages politiques de la rue » : 4 articles
- numéro 56 sur *Villes en ruines, ruines en ville dans l'Antiquité romaine et au delà* piloté par Jean-Pierre Guilhembet pour lequel on attend deux retours et l'introduction.

La revue dispose également d'articles en *varia* qui pourront compléter les numéros.

Dossiers en cours

Plusieurs propositions ont été faites au comité de lecture et ont été acceptées :

- Thibault Tellier, « La renommée des villes », dossier issu du congrès de Rennes l'année dernière, 8 propositions dont une partie a déjà été expertisée au cours du dernier comité de lecture.
- Julien Sorez, « Sports sur la ville » dont les articles rentrent très lentement : 9 articles proposés ce qui est trop. D'autant plus notable que les deux articles arrivés n'étaient pas annoncés, l'un parce qu'il n'avait pas répondu à Julien Sorez, l'autre parce que le comité de lecture a demandé une synthèse à Antoine Le Bas...
- Isabelle Backouche (EHESS-CRH), Sarah Gensburger (CNRS-ISP) et Eric Le Bourhis (Inalco), « L'espace de la persécution des Juifs. Paris dans la Seconde Guerre mondiale » avec 6 articles.

Bilan du bilan

Au total donc : la revue conserve son dynamisme ; une visibilité à un an est plus confortable dans les réponses aux auteurs qu'à 3 ou 4...

Pour autant, ne pas hésiter à proposer des articles en *varia* ; à prévoir des « chantiers de la recherche », voire des « Quartiers libres » qui ont pratiquement disparu de la revue, afin de conserver l’insertion dans l’historiographie actuelle de la ville ; les propositions de « notes critiques » le montrent.

De vifs remerciements sont adressés aux membres du secrétariat de rédaction et à leur constante efficacité, et aux membres du comité de lecture.

Nouveaux membres du comité de lecture

Sont présentés les nouveaux membres du comité de lecture :

Gwenaëlle Le Goullon, MCF à Lyon-3, Matthieu Scherman, MCF à l’UPEM, Beatriz Fernandez-Agueda, EHES, ainsi qu’en remplacement de Hilario Casado, Amelia Aguiar Andrade, Universidade nova de Lisboa.

VII. INTERVENTIONS DE L’ASSEMBLÉE

- À propos du congrès des 20 ans :

Laurent Coudroy de Lille demande quelles ont été les retombées de la manifestation. Denis Menjot a reçu de nombreux messages de remerciements. Florence Bourillon souligne que beaucoup d’auteurs d’articles publiés dans la revue, notamment étrangers, étaient présents. Stéphane Frioux a proposé de faire un compte rendu de l’après-midi, tandis que Denis Menjot, Jean-Pierre Guilhembet et Virginie Mathé réuniront leurs notes pour faire celui de la matinée. Le texte, qui pourra être publié sur le site et dans la rubrique « chantiers de la recherche » de la revue, permettra aussi d’expliquer dans quel esprit la journée a été imaginée (des tables rondes pour susciter la discussion et montrer la vitalité de l’histoire urbaine plutôt qu’une simple célébration des 20 ans ou une succession de communications). Les orateurs qui le souhaitent pourront proposer un article à la revue.

- À propos de la SFHU et de l’EAUH :

La question des rapports que la SFHU doit entretenir avec l’EAUH est posée : Denis Menjot pense qu’il est préférable d’attendre de voir quelles sont les nouvelles orientations de l’EAUH dont la présidence vient de changer (nouveau président : Peter Stabel qui a assisté à notre journée anniversaire des 20 ans).

- À propos des archives :

Questions posées pendant la discussion sur l’anonymat des expertises. Conditions légales à vérifier auprès des archives.

L’assemblée est levée à 12h30.

Monsieur le Président
du Conseil départemental du Val-de-Marne
Hôtel du département
Direction des archives – Service des fonds
94054 – Créteil Cedex

ville, le

OBJET : Intention de don

Monsieur le Président du Conseil départemental,

Je, soussigné M XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX, domicilié
XX, représentant la Société Française d'Histoire Urbaine,

Souhaite faire don des documents écrits sous forme papier ou électroniques représentant les articles proposés pour publication publiés ou non et les dossiers constitutifs de la société.

Il est entendu que les documents seront donnés avec une liste.

Je souhaite que la communication et la reproduction de ces documents soit libre, sous réserve des dispositions prévues par la loi pour le respect de la vie privée et le droit d'auteur. *A voir avec les autres membres de la société, sachant que lors d'une utilisation d'article, les archives demandent à ce que le nom de l'auteur soit cité. Ceci dans le cas des articles non publiés.*

En cas d'accord, je vous serai reconnaissant de me le faire savoir.